

MAIRIE DE TOUCY

<p style="text-align: center;">CONSEIL MUNICIPAL DU Vendredi 20 Juin 2014 A 19 heures</p>
--

Convocation du 13 juin 2014
Affichage du 23 juin 2014

Le **20 juin 2014 à 19 heures 00**, le Conseil Municipal s'est réuni, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Michel KOTOVTCHIKHINE, Maire.

Présents ou Représentés Messieurs et Mesdames les Conseillers Municipaux :

Michel KOTOVTCHIKHINE, Christine PICARD, Patrice VICART, Chantal RAVERDEAU, Marcel ROBIN, Philippe BLOT, Bernard SALOMEZ, Jean-Jacques GUILLOTOT, Françoise FAU, Bruno MAMERON, Robert GERMAIN, Anne-Marie REGNERY, Nathalie PASCAULT, Gérard PIESYK, Gilles DEMERSSEMAN, Catherine RAVIER-LETENDART, Nora BOUDJEMAA

Laurent BONNOTTE par Michel KOTOVTCHIKHINE, Michèle BONARDI par Philippe BLOT, Betty MERCIER par Chantal RAVERDEAU, Florence TOUZEAU par Bernard SALOMEZ, Valérie LE VRAUX par Christine PICARD, Sonia ALLARD - CARREAU par Catherine RAVIER-LETENDART

Absent(s):

Excusé(s) :

Secrétaire de séance : Gilles DEMERSSEMAN

- Sénatoriales : désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants.

SENATORIALES : DESIGNATION DES DELEGUES DES CONSEILS MUNICIPAUX ET DE LEURS SUPPLEANTS

Mr Michel KOTOVTCHIKHINE, maire a ouvert la séance.

Le maire a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 17 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L.212-17 du CGCT était remplie.

Le maire a ensuite rappelé qu'en application de l'article R.133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par le maire ou son remplaçant et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir MM Bernard SALOMEZ, Jean-Jacques GUILLOTOT, Bruno MAMERON et Nathalie PASCAULT.

Mode de scrutin :

Le maire a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs. Il a rappelé qu'en application des

MAIRIE DE TOUCY

articles L. 289 et R. 133 du code électoral, les délégués et leurs suppléants sont élus sur la même liste, sans débat, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé des candidats est déclaré élu.

Le maire a rappelé que les délégués sont élus parmi les membres du conseil municipal et que les suppléants sont élus soit parmi les membres du conseil municipal, soit parmi les électeurs de la commune.

Le maire a indiqué que conformément aux articles L. 284 à L. 286 du code électoral, le conseil municipal devait élire 7 délégués et 4 suppléants;

Les candidats peuvent se présenter soit sur une liste comportant autant de noms qu'il y a de délégués et de suppléants à élire, soit sur une liste incomplète (art. L. 289 du code électoral).

Les listes présentées doivent respecter l'alternance d'un candidat de chaque sexe.

Avant l'ouverture du scrutin, le maire a constaté que 3 listes de candidats avaient été déposées.

Déroulement du scrutin :

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a déposé lui même dans l'urne son enveloppe, après être passé dans l'isoloir.

Après le vote du dernier conseiller, le président a déclaré le scrutin clos et les membres du bureau électoral ont immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Résultats de l'élection :

Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés)	23
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	0
Nombre de suffrages exprimés	23

Les mandats de délégués sont répartis entre toutes les listes à la représentation proportionnelle.

Ont obtenu :

TOUCY HORIZON 2020 : 19 suffrages (6 délégués et 4 suppléants)
 TOUCY AU COEUR DE LA PUISAYE : 3 suffrages (1 délégué et 0 suppléant)
 TOUCY ENERGIES CITYOENNES : 1 suffrage (0 titulaire et 0 suppléant)

Sont élus :

Michel KOTOVTCHIKHINE	titulaire
Christine PICARD	titulaire
Philippe BLOT	titulaire
Chantal RAVERDEAU	titulaire
Jean-Jacques GUILLOTOT	titulaire
Valérie LE VRAUX	titulaire
Gilles DEMERSSEMAN	titulaire
Robert GERMAIN	suppléant
Nathalie PASCAULT	suppléant
Marcel ROBIN	suppléant
Anne-Marie REGNERY	suppléant

MAIRIE DE TOUCY

QUESTIONS DIVERSES :

- Bruno MAMERON fait le point sur l'organisation de la distribution du bulletin municipal (29 et 30 juin 2014).
- Rappel de l'agenda du maire.

Plus de question à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 h 40.